

sur la production des dermatoses squameuses. Elle semble, du reste, avoir été implicitement admise par plusieurs dermatologistes, et en particulier par Rayet, qui ont constaté ou l'oblitération ou l'atrophie des follicules sébacés chez plusieurs malades atteints d'ichthyose.

Il convient de rapporter à l'exagération de la formation épidermique ces excroissances particulières connues sous le nom de *cornes*, de *cors*, de *durillons*, d'*oignons*, qui se développent presque toujours sous l'influence d'une cause locale, du frottement surtout, mais qui se multiplient chez quelques individus comme s'il y avait chez eux, dans le mode suivant lequel s'opère la sécrétion de l'épiderme, une sorte de prédisposition véritable.

La science, il faut bien l'avouer, est très-dénuée de ressources pour combattre cette disposition à l'hypersécrétion épidermique. Le plus souvent, dans les cas d'ichthyose qui ne sont ni très-anciens ni très-rebelles, on parvient à débarrasser la peau des squames ou des furfures qui la recouvrent; mais c'est là un résultat peu durable, et, si le malade est abandonné à lui-même, la peau ne tarde pas à reprendre son aspect écailleux. L'action dissolvante particulière des alcalins sur l'épiderme devait mettre sur la voie de leur emploi, dans le cas où l'épiderme est sécrété avec trop d'abondance; aussi les lotions, les pommades, les bains et les douches alcalines, constituent-ils les palliatifs les plus sûrs de ces affections (1). Ces moyens, employés avec persévérance et à quelques jours d'intervalle, suffisent d'ordinaire pour débarrasser la peau de ses squames et pour la maintenir dans un état relativement satisfaisant. Dans l'intervalle des bains, on a recours à des onctions huileuses qui maintiennent l'épiderme dans un état de souplesse satisfaisant et l'empêchent de s'exfolier. Si l'ichthyose est partielle, on peut employer une solution alcaline plus concentrée (2). Enfin, s'il s'agit de callosités toutes locales, de cors, de durillons par exemple, on peut recourir à un dissolvant alcalin plus concentré, comme dans la méthode dissolvante de Donné, qui combine l'action du frottement à l'aide d'une lime avec celle de l'eau de potasse.

(1) 476. Devergie prescrit contre l'ichthyose une pommade contenant de 2 à 3 gram. de carbonate de soude pour 30 gram. d'axonge, et des bains à 100, 150 gram. de soude de commerce.

(2) 477. On a recommandé une solution de 5 gram. de potasse caustique dans 500 gram. d'alcool rectifié. Ce mélange est étendu par frictions, à l'aide d'une brosse, sur les parties malades.

Dans l'ichthyose, les bains de vapeur répétés, les bains russes et surtout les bains turcs, sont des modificateurs puissants de la sécrétion épidermique, exagérée dans ces cas. Ils ont au moins pour résultat de modifier la peau, de la débarrasser de ses squames, et de rendre plus efficace l'action des topiques divers auxquels on croit devoir s'adresser. Gibert a eu recours deux fois, et avec un succès temporaire mais très-remarquable, à un traitement hydrothérapique. Les lotions simplement huileuses, principalement avec l'huile de foie de morue, sont encore des palliatifs à essayer. Les Anglais emploient actuellement, avec un succès relatif, dans l'ichthyose, l'enveloppement prolongé des membres dans des sacs de caoutchouc; la transpiration, ne pouvant s'échapper, humecte les écailles, les dissout même peut-être en partie, et rend la peau accessible à l'action des moyens topiques.

Quand cette disposition à l'hypersécrétion de l'épiderme est générale, on a recours d'habitude, et conjointement avec les moyens précités, à un traitement intérieur. La teinture de cantharide (1), à des doses variant de 4 à 10 gouttes et progressivement conduites, celles de Fowler (2) ou de Pearson (3), sont les moyens les plus efficaces. J'ai vu, dans un cas, l'administration de l'arsenic et l'emploi des bains alcalins guérir une ichthyose serpentine; mais l'économie avait été si fortement impressionnée par cette médication altérante, que des accidents scorbutiques, peu graves il est vrai, en avaient été la conséquence.

Nous serons bref sur les moyens de combattre la sécheresse, la friabilité et l'exfoliation épidermiques; car nous serions obligé de répéter les considérations développées dans le paragraphe précédent, à propos du rôle que jouent dans la production des affections squameuses les altérations de la sécrétion sébacée. Le pityriasis ne paraît pas reconnaître une autre cause, du moins le *pityriasis simplex alba capitis* ou, mieux, *pilorum*, parce qu'il peut se rencontrer dans toutes les régions du corps où existent

(1) 478. La teinture alcoolique de cantharide du Codex est au 10°. Elle se donne aux doses progressives de 5 à 20 gouttes.

(2) 479. La liqueur de Fowler contient 1 centigr. d'acide arsénieux, isolé ou sous forme d'arsénite de potasse, pour 1 gram. On en donne de 5 à 20 gouttes [94].

(3) 480. La solution de Pearson ou liqueur de Pearson contient 5 centigr. d'arséniate de soude pour 30 gram., soit 1 centigr. pour 6 gram. La dose est de 1 à 3 gram. Je préfère, comme plus maniable et plus facile à doser, la formule que j'ai déjà indiquée [156].

des bulbes pileux. La peau, dans cette affection, si commune et si rebelle en même temps, est rude au toucher ; elle est sèche et terne, et son aspect y atteste le défaut de sécrétion sébacée. L'épiderme se fendille, se sèche, tombe par furfures ; les poils sont eux-mêmes entraînés dans cette chute, d'où une alopecie généralement assez prompte. Quelquefois à cette sécheresse et à cette friabilité de l'épiderme se joint une production parasitaire, comme dans le *pityriasis versicolor*, et de cette particularité découlent des indications particulières, dont nous aurons à nous occuper plus tard. Les furfures se détachent souvent d'une partie de peau saine en apparence ; mais quelquefois aussi, comme dans la *lepra vulgaris*, le *pityriasis rubra*, la portion de peau sous-jacente à l'exfoliation est malade, et il convient de la modifier si l'on veut s'opposer à cette mue incessante de pellicules épidermiques. Ces trois catégories de cas réclament des moyens différents :

1° Dans le premier, soins extrêmes de propreté, détachement mécanique des pellicules, lotions savonneuses, onctions grasses, bains alcalins [460], bains de vapeur [442], etc. ;

2° Dans le second, mêmes soins, en y joignant les préparations propres à détruire le parasite ;

3° Dans le dernier, emploi successif des agents de la médication émolliente et de ceux de la médication locale substitutive, sans préjudice, bien entendu, d'un traitement général approprié, si l'affection squameuse a ses racines dans un vice diathésique, herpétique ou vénérien.

## SECTION DEUXIÈME

### MODIFICATEURS DES SÉCRÉTIONS MUCIPARES

Les membranes muqueuses sont incessamment lubrifiées par un fluide particulier désigné sous le nom de *mucus*, et qui joue, par rapport à ces membranes, le rôle preservativeur que joue la matière sébacée par rapport à la peau ; c'est-à-dire qu'il défend les cellules épithéliales contre l'imbibition, prévient leur friabilité, favorise le glissement des produits sécrétés, excrétés ou venus de l'extérieur, qui cheminent à la surface de ces membranes, et enfin, se mêlant dans quelques points à des sécrétions

spéciales, il joue parfois un rôle important dans l'accomplissement de certaines fonctions.

Le mucus est sécrété par des glandes spéciales, véritables culs-de-sac réunis en grappes, tapissées par un épithélium nucléaire et placées habituellement dans l'épaisseur du chorion. Ce fluide n'est jamais pur ; il est toujours mélangé de cellules d'épithélium, qui sont vibratiles ou pavimenteuses, suivant l'organe qui les fournit. Il a un aspect visqueux et filant, qu'il doit à une substance particulière appelée *mucine*, non coagulable par la chaleur, précipitable, par l'alcool et les acides étendus, en filaments qui se redissolvent dans les acides concentrés. L'opacité légère du mucus et sa teinte grisâtre tiennent à la présence de cellules d'épithélium et varient avec l'abondance de celles-ci. La réaction du mucus est tantôt acide et tantôt alcaline, suivant la surface où on le recueille, mais il est probable que son état d'acidité lui vient de son mélange avec des sécrétions étrangères. Les globules dits *muqueux*, ou *corpuscules cytoïdes*, ne semblent pas faire partie de la composition du mucus normal ; ils s'y produisent avec une extrême abondance, sous l'influence de la moindre irritation de la muqueuse ; c'est alors qu'on y trouve des granules et cellules granuleuses, des globules de pus, mais leur présence révèle toujours un état morbide. De l'eau et des sels, notamment du chlorure de sodium et des mucates alcalins, entrent aussi en proportions variables dans la composition de ce fluide, qui, au reste, n'a pas été suffisamment étudié.

Les agents qui modifient la sécrétion mucipare se distinguent en : ceux qui la stimulent, ceux qui la diminuent, ceux qui remédient à la viscosité anormale du mucus, ceux qui en combattent la fétidité accidentelle.

### CHAPITRE PREMIER

#### Stimulants de la sécrétion mucipare

Les muqueuses sont souvent dans un état anormal de sécheresse qui préjudicie à leurs fonctions. L'usage de certains médicaments, tels que l'opium par exemple, peut produire temporairement ce résultat ; mais il est dû bien plus souvent, soit à une diminution dans la quantité d'eau ingérée, soit à l'exagération antagoniste d'autres sécrétions. C'est ainsi que, dans les pays chauds, où la peau sécrète une quantité abondante de sueur, on constate habituellement une constipation opiniâtre, qui tient en grande partie à ce que, la sécrétion mucipare de l'intestin étant